



Paris, le 23 avril 2008

BRIGITTE  
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE  
DES HAUTS DE SEINE

*GROUPE COMMUNISTE  
REPUBLICAIN  
ET CITOYEN*

*MEMBRE  
DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES  
CULTURELLES*

Madame, Monsieur,

Dans un récent courrier vous avez bien voulu m'alerter sur les conséquences du projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires qui sera débattu le 29 et 30 avril prochains au Sénat.

Ce texte est soumis au Parlement alors même que la grande majorité des syndicats, le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale ou encore l'Association des Maires de France se sont prononcés contre.

Sachez que le groupe Communiste Républicain et Citoyen auquel j'appartiens s'y opposera avec détermination. Sous couvert d'une « flexi-sécurité » affichée par la ministre du Budget, ce projet de loi va dans le sens d'une précarisation des fonctionnaires et annonce en fait la disparition du statut de la fonction publique et de la spécificité du service public.

Un texte qui n'est que le prélude à une réforme de plus grande ampleur inscrite dans le cadre de la révision générale des politiques publiques.

C'est pourquoi j'ai transmis votre courrier au collaborateur en charge de ce dossier pour le groupe CRC et je me permettrais de vous faire parvenir nos interventions dans le cadre de l'examen de ce texte.

Concernant le dossier de la fusion des directions du trésor et des impôts et de son impact dans le département des Hauts-de-Seine, je me tiens à votre disposition pour une éventuelle rencontre. Celle-ci pourrait avoir lieu au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'expression de mes cordiales salutations.

Brigitte Gonthier-Maurin